



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PAS DE CALAIS

ARRAS, le

- 5 MAI 2014

LE PREFET

Le Préfet du Pas-de-Calais

à

Monsieur le Président du Conseil Général

Mesdames et Messieurs les Maires du Département

(En communication à Mesdames et Messieurs les Sous-Préfets)

OBJET : Pavoisement des édifices publics.

P.J. : 1

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales les jours suivants :

- > jeudi 8 mai : 69ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.
- > vendredi 9 mai : Journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950.
- > samedi 10 mai : Commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage.
- > dimanche 11 mai : Fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

Le 9 mai, les édifices publics devront en outre porter les couleurs de l'Union européenne.

Vous trouverez, ci-joint, le texte du message du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la mémoire, que vous voudrez bien lire ou faire lire à l'occasion de la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945.

Denis ROBIN

69^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
Message de Monsieur Kader ARIF
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense,
chargé des anciens combattants et de la mémoire
jeudi 8 mai 2014

Aujourd'hui, la France est rassemblée pour commémorer la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe.

69 ans après la capitulation des armées nazies, nous pensons à tous nos libérateurs : aux combattants en uniforme, opérant sur les champs de bataille en 1940 comme en 1944 ; aux Forces Françaises Libres, constituées auprès du général De Gaulle pour poursuivre le combat ; aux Résistants engagés contre l'Occupant, opérant dans l'ombre ; aux Alliés, venus parfois du bout du monde, exprimer leur fidélité aux valeurs universelles de paix, de liberté et de fraternité.

En ce 70^e anniversaire de l'année 1944, la République rend un hommage solennel à tous ces combattants, artisans de notre Libération.

Ceux venus de métropole et d'Afrique-du-Nord, engagés dans la Campagne d'Italie qui entrèrent dans Rome le 4 juin 1944.

Ceux venus de près de 15 Nations, engagés dans l'opération *Overlord* qui débarquèrent le 6 juin 1944 en Normandie.

Ceux sous le commandement du Général De Lattre, venus de métropole, d'Afrique et d'Outre-mer, engagés dans l'opération *Dragoon* qui prirent pied en Provence le 15 août 1944.

Ils nous montrent ce que signifient le courage des hommes et l'esprit de solidarité. C'est par eux que la République, qui n'a jamais cessé d'exister, s'est incarnée pendant cinq ans. C'est à eux tous que nous devons ce 8 mai 1945. Le général De Gaulle l'a dit en ces termes ce jour-là : *« Pas un effort de ces soldats, de ces marins, de ces aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et de ses filles, pas une souffrance de ces hommes et de ces femmes prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme n'auront donc été perdus ».*

70 ans après, nous pensons aussi à tous ceux que les champs de bataille et la répression menée par l'Occupant n'ont pas emportés, à tous ceux qui sont revenus des camps de concentration et d'extermination nous conter l'horreur.

Se souvenir est un devoir et une nécessité. C'est pourquoi les anciens combattants et les anciens résistants seront mis à l'honneur. Ils témoignent du passé. Ils donnent un sens à notre présent. Ils éclairent notre avenir.

Le 8 mai 1945 constitue une date fondatrice de ce magnifique édifice qu'est l'Europe de la paix.

Les commémorations de la Seconde Guerre mondiale nous invitent, dans la fidélité du souvenir, à mesurer le chemin parcouru depuis 70 ans et les sacrifices endurés pour nous offrir la paix en héritage.

Cette paix a un nom, un espace, une histoire : c'est l'Europe. Elle a su nous préserver de la guerre et garantir la fraternité des peuples. Veillons à en assurer, ensemble, le destin.

Amicalement, Kader ARIF